

# BTS TPL

## TRANSPORT ET PRESTATION LOGISTIQUE

<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE E5 – Coef. 6</b>  <b>GESTION DE LA RELATION DE SERVICE ET MANAGEMENT D'UNE EQUIPE</b>  Sous-épreuve : Unité 51 Coefficient : 3. <b>Gestion de la relation de service</b> Sous-épreuve : Unité 52 Coefficient : 3. <b>Management d'une équipe</b>
----------------	--

VOIE/ FORMATION RUBRIQUES	CANDIDATS SCOLARISÉS PUBLICS et PRIVÉS SOUS CONTRAT	CANDIDATS SALARIÉS SCOLARISÉS HORS CONTRATS FORMATION CONTINUE
<b>MODALITÉS DE CERTIFICATION</b>		
<b>Forme de l'épreuve</b>	Épreuve orale en forme de CCF (contrôle en cours de formation).	Épreuve orale en forme ponctuelle.
	<u>2 sous épreuves :</u>  <b>E 51</b> - Évaluation du groupe de compétences n° 6 : Gestion de la relation de service (coef. 3).  <b>E 52</b> - Évaluation du groupe de compétences n°7 : Management d'une équipe (coef. 3).	
<b>Période d'évaluation</b>	<b>E 51.</b> Au cours de la 2 <sup>ème</sup> année de formation.  <b>E52 :</b> Au cours de la 2 <sup>ème</sup> année de formation.	
<b>Nombre de situation(s) d'évaluation</b>	<b>E 51 :</b> une situation d'évaluation orale pouvant comporter plusieurs séquences sous la forme d'entretien.  <b>E 52 :</b> une situation professionnelle de référence envoyée pour toutes les académies complétée localement par des questions ou des problèmes à résoudre.	
<b>CONFORMITÉ DU DOSSIER</b>		
<b>Nombre de documents supports</b>	<b>E 51.</b> 1 rapport d'activité dont la rédaction et le contenu sont personnels	<b>E 51.</b> 1 rapport d'activité dont la rédaction et le contenu sont personnels
<b>Composition du dossier d'évaluation</b>	*Attestation de stage ou certificats de travail  *Un rapport d'activité validé conjointement par le maître de stage et par le ou les professeurs ou le formateur chargé de l'enseignement professionnel.	*Attestation de stage ou certificats de travail.  *Un rapport d'activité dont le contenu est visé par l'organisme d'accueil et de formation, ou par le candidat s'il ne dépend pas d'un organisme de formation.

	<b>E 51. Contenu du rapport d'activités professionnelles :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation de l'entreprise (2 pages max. par entreprise).</li> <li>• 3 fiches d'activités professionnelles couvrant notamment le domaine de la négociation ou de la prospection et le domaine de l'élaboration de l'offre.</li> </ul>	
<b>DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE</b>		
<b>Durée de l'épreuve</b>		<b>E 51.</b> Épreuve orale : 20 min <b>E 52 :</b> 1 h 20
<b>Déroulement de l'Épreuve</b>	<p style="text-align: center;"><b>E 51</b></p> <p>Elles prennent la forme d'une situation d'évaluation orale pouvant comporter plusieurs séquences sous la forme d'un d'entretien.</p> <p style="text-align: center;"><b>E 52</b></p> <p>Elles prennent la forme d'une situation d'évaluation orale pouvant comporter plusieurs séquences sous la forme d'un d'entretien précédé d'un temps de préparation.</p>	<p style="text-align: center;"><b>E 51</b></p> <p><b>5 min max :</b> le candidat présente son rapport d'activité sans être interrompu.</p> <p><b>15 min max :</b> la commission interroge sur le contenu d'une ou plusieurs activités professionnelles.</p> <p style="text-align: center;"><b>E 52</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation : 1 h 00.</li> <li>• entretien 20 min d'oral :</li> </ul> <p>*10 min max pour les réponses aux questions posées dans le sujet.</p> <p>*10 mn d'entretien avec le jury.</p>
<b>COMMISSION D'INTERROGATION</b>		
<b>Composition de la commission</b>	<p><b>E 51 :</b> un professeur enseignant la «Gestion de la relation de service» et un professionnel, ou à défaut un deuxième professeur en charge des enseignements de TPL.</p> <p><b>E 52 :</b> un professeur enseignant «le management d'une équipe» et un professionnel ou à défaut un deuxième professeur de STS en charge des enseignements de TPL.</p>	
<b>Évaluation</b>	<p><b>E 51 :</b> au cours de la 2<sup>ème</sup> année de formation.</p> <p><b>E 52 :</b> au cours de la 2<sup>ème</sup> année de formation.</p>	Épreuve en forme ponctuelle aux dates fixées par les autorités académiques.

!- !- !- !- !- !- !- !- !- !- !- !- !

# BTS TPL

## TRANSPORT ET PRESTATION LOGISTIQUE

**E6 – Coef. 10**

**EPREUVE**

**GESTION DES OPÉRATIONS DE TRANSPORT  
ET DES PRESTATIONS LOGISTIQUES**

VOIE/ FORMATION RUBRIQUES	CANDIDATS SCOLARISÉS PUBLICS et PRIVÉS HORS CONTRAT	CANDIDATS SALARIÉS SCOLARISÉS HORS CONTRATS FORMATION CONTINUE
<b>MODALITÉS DE CERTIFICATION</b>		
<b>Forme de l'épreuve</b>	Épreuve orale en forme de CCF. (Contrôle en cours de formation)	Épreuve orale en forme ponctuelle.
	Évaluation de 3 groupes de compétences acquis par le candidat pendant la formation et les activités professionnelles :  <b>Groupe 2</b> : Organisation et mise en œuvre des opérations de transport et des prestations logistiques.  <b>Groupe 3</b> : Suivi des opérations de transport et des prestations logistiques.  <b>Groupe 5</b> : Mobilisation des ressources matérielles et du système d'information.	
<b>Période d'évaluation</b>		
<b>Nombre de situation(s) d'évaluation</b>	Trois situations d'évaluation	Trois situations d'évaluation
<b>CONFORMITÉ DU DOSSIER</b>		
<b>Nombre de documents supports</b>	<p><b>* 1 rapport d'activités professionnelles</b> complété par le/la candidat(e). et validé conjointement par le maître de stage et par le(ou les) professeur(s) ou formateur(s) chargé(s) de l'enseignement professionnel.</p> <p>Sa rédaction et son contenu sont personnels.</p>	<p>*Une présentation des entreprises d'accueil (2 pages max. par entreprise).</p> <p>*6 fiches d'actions professionnelles réalisées durant les stages ou dans le cadre de l'activité professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 fiches pour le groupe 2.</li> <li>✓ 2 fiches pour le groupe 3.</li> <li>✓ 2 fiches pour le groupe 5.</li> </ul>
<b>Composition du dossier d'évaluation</b>	<p>*<b>Les certificats de stage</b> ou attestation de l'employeur selon la situation du candidat</p> <p>*<b>1 rapport d'activités professionnelles</b> validé conjointement par le maître de stages et le (s) formateur (s).</p>	<p>*<b>Les certificats de stage</b> ou attestation de l'employeur selon la situation du candidat.</p> <p>*<b>1 rapport d'activité</b> visé par l'entreprise d'accueil et l'organisme de formation ou par le candidat se présentant en candidat libre.</p>

## DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

<b>Durée de l'épreuve</b>		Épreuve orale de 50 min
<b>Déroulement de l'Épreuve</b>	<p><u>Première situation d'évaluation</u></p> <p><b>Évaluation du groupe de compétences n° 2.</b> <i>organisation et mise en œuvre des opérations de transport et des prestations logistiques .</i></p> <p><u>Deuxième situation d'évaluation</u></p> <p><b>Évaluation du groupe de compétences n° 3.</b> <i>Suivi des opérations de transport et des prestations logistiques</i></p> <p><u>Troisième situation d'évaluation</u></p> <p><b>Évaluation du groupe de compétences n° 5.</b> <i>Mobilisation de ressources matérielles et du système d'information</i></p> <p>Elles prennent la forme d'une situation d'évaluation orale pouvant comporter plusieurs séquences sous la forme d'entretien.</p>	<p>Déroulement de l'épreuve en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>20 min max</u> : le candidat présente son rapport d'activités professionnelles sans être interrompu.</li> <li>• <u>30 min max</u> : la commission interroge le candidat sur une fiche de chaque groupe de compétences.</li> </ul>
<b>COMMISSION D'INTERROGATION</b>		
<b>Composition de la commission</b>	<p>*Le professeur de transport ayant en charge le suivi du candidat pendant ses activités professionnelles.</p> <p>*Un professionnel, ou à défaut un autre formateur d'enseignements professionnel en STS de TPL.</p>	<p>*1 professeur en charge des enseignements de transport et un professionnel, ou à défaut un second professeur de STS d'enseignements professionnel de TPL.</p> <p><i>*Les examinateurs (enseignants ou professionnels) ne peuvent pas interroger leurs propres étudiants ou stagiaires.</i></p>
<b>Évaluation</b>	<p><b>1<sup>ère</sup> situation</b> : évaluation du groupe 2 de compétences notée sur 100.  <b>2<sup>ème</sup> situation</b> : évaluation du groupe 3 de compétences notée sur 60.  <b>3<sup>ème</sup> situation</b> : évaluation du groupe 5 de compétences notée sur 40.</p> <p>Notes cumulées et ramenées sur 20 pour cette épreuve E6.</p>	

!- !- !- !- !- !- !- !- !- !- !

## EPREUVES E5 et E6

### STAGES EN ENTREPRISE

<b>Durée</b>	<p><b>12 à 14 semaines</b> sur les 2 années de formation :</p> <p><u>1<sup>ère</sup> année</u> : 4 semaines en février et 4 semaines en juin.</p> <p><u>2<sup>ème</sup> année</u> : 4 semaines en décembre.</p> <p>Les stages en entreprise peuvent être assortis de missions préparatoires et de suivi d'un maximum de 10 demi-journées par année scolaire.</p>	<p><b><u>Voie de l'apprentissage</u></b> : pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail et un certificat de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise et les dates de début et de fin du contrat.</p> <p><b><u>Voie de la formation continue</u></b></p> <p><b>Candidat en situation de première formation ou en situation de reconversion</b> : 12 à 14 semaines</p> <p><b><u>Candidat en situation de perfectionnement</u></b> : le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a occupé au moins un des emplois cités dans le profil professionnel du diplôme.</p> <p><b><u>Candidat qui se présente au titre de son expérience professionnelle</u></b> : le certificat de stage est remplacé par un ou plusieurs certificats de travail justifiant de la nature et de la durée de l'emploi occupé.</p> <p><b>Candidat en formation à distance</b> : les candidats relèvent, selon leur statut (scolaire, apprenti, formation continue), de l'un des cas précédents.</p>
<b>Contexte (type d'organisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises de transport de marchandises par voie terrestre, maritime, aérienne et multimodale.</li> <li>- Entreprises de commission de transport ;</li> <li>- Entreprises de location de véhicules industriels ;</li> <li>- Entreprises de transports spécialisés (déménagement, transport sous température dirigée, transport de matières dangereuses...) ;</li> <li>- Services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales.</li> </ul>	
<b>Lien avec l'épreuve</b>	<p>Un rapport d'activités professionnelles sur des missions préalablement définies avec le maître de stage et validées en CCF ou par le candidat s'il se présente en candidat libre.</p>	
<b>CONDITIONS DE VALIDITÉ : U51 et U6</b>		
<b>Absence de dépôt du dossier</b>	<p>Mention non valide (NV). Le diplôme ne peut être délivré. Le candidat même présent à l'épreuve ne peut être interrogé</p>	

<b>Dépôt du rapport d'activité ou du dossier au delà de la date fixée par l'autorité organisatrice</b>	<p>Mention non valide (NV). Le diplôme ne peut être délivré.</p> <p>Le candidat même présent à l'épreuve ne peut être interrogé.</p>
<b>Durée de stage ou de l'activité salariée insuffisante</b>	
<b>Certificat (s) ou attestation (s) non visé (es) ou non signé (es) par des personnes habilitées</b>	
<b>Absence de certificat de travail ou d'attestation de stage</b>	
<b>Absence du rapport d'activité ou des fiches descriptives</b>	
<b>Rapport d'activité non signé par les personnes habilitées</b>	
<b>Nombre insuffisant de travaux ou travaux ne couvrant pas les exigences minimales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interroger le candidat.</li> <li>• Se reporter à la grille d'aide à l'évaluation pour application du barème</li> </ul>
<b>Doutes sur la réalité des activités et missions conduites par le candidat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interroger le candidat normalement.</li> <li>• Consigner des réserves sur la feuille d'évaluation et en faire part au candidat.</li> <li>• Informer les autorités pour permettre d'engager des contrôles complémentaires.</li> </ul>

!- !- !- !- !- !- !- !- !- !- !